

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MÉKINAC

19 mars 2025

Lors de la séance ordinaire des membres du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Mékinac tenue le mercredi dix-neuvième jour de mars deux mille vingt-cinq (19/03/2025) à compter de dix-neuf heures (19 h) au centre administratif de la MRC de Mékinac, étaient présents, les maires suivants :

Madame Caroline Clément, mairesse de Grandes-Piles et préfète;
Monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables;
Monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe;
Monsieur Éric Blouin, maire de Sainte-Thècle;
Madame Rita Dufresne, mairesse de Saint-Roch-de-Mékinac;
Madame Lise Roy Guillemette, mairesse de Trois-Rives;
Monsieur Gérard Vandal, maire de Saint-Séverin;
Madame Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite;
Monsieur Marcel Picard, maire de Notre-Dame-de-Montauban;
Monsieur Michel Tremblay, maire d'Héraultville.

Formant ainsi quorum sous la présidence de Caroline Clément, préfète et madame Nathalie Groleau, greffière-trésorière, est aussi présente.

Ouverture de la séance

La préfète, Caroline Clément, déclare l'ouverture de la séance à 19 h.

Adoption de l'ordre du jour

Re 25-03-48

Monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté, avec les points suivants, et de laisser le varia ouvert :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 février 2025;
4. Adoption des comptes à payer;
5. Correspondance;
6. Confirmation d'embauche pour le poste de coordonnateur à l'aménagement du territoire;
7. Fonds Régions Ruralité (FRR) :
 - a) Volet 2- Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC :
 - i. Engagement des sommes pour les projets exceptionnels;
 - ii. Engagement de fonds – montants salariaux des effectifs de la MRC de Mékinac pour la période du 1er avril au 31 mars 2026 et transfert au Volet 4;
 - b) Volet 4 – Vitalisation :

- i. Recommandations du comité de vitalisation;
8. Approbation des recommandations du Comité d'investissement commun (CIC);
9. Participation financière au gala Ose Entreprendre;
10. Adoption de la description du projet de révision du schéma d'aménagement et de développement (SADR);
11. Adoption du Plan de développement de la zone agricole (PDZA);
12. Autorisation de signer une convention d'aide financière avec le MELCCFP pour la mise en œuvre des plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMHH);
13. Entente intermunicipale relative à la gestion et à l'utilisation des appareils régionaux;
14. Dépôt de la liste des immeubles en vente pour taxes pour les territoires non organisés (TNO);
15. Varia :
 - a) Autorisation de signer une entente d'aide financière dans le cadre du fonds pour les solutions de transport en commun en milieu rural (FSTCR) du gouvernement du Canada;
 - b) Spectacle-bénéfice de la Maison Albatros;
 - c) Autorisation de signer une Entente régionale d'entraide mutuelle de protection contre les incendies;
 - d) Souper de crabe de la Chambre de Commerce de Mékinac (CCM);
 - e) Soutien financier au Gala Reconnaissance des bénévoles du Centre d'Action Bénévole de Mékinac (CAB);
16. Questions de l'assemblée;
17. Levée de l'assemblée.

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 février 2025

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal du 19 février 2025 a été transmise électroniquement à chaque membre du conseil, la greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Re 25-03-49

Monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe, propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 février 2025.

Adoption des comptes à payer incluant les dépenses autorisées par délégation

Deux (2) listes de comptes à payer ont été présentées au Conseil des maires.

CONSIDÉRANT les listes de comptes à payer transmis à chacun des membres du conseil des membres du conseil de la MRC pour cette période;

1^{re} liste

M.R.C. DE MÉKINAC

Rémunération des employés (es) (4 semaines)

144 638.49

Déplacement des employés (es)

3 070.54

Fournisseurs de biens et services

Telus Québec	441.32
Telus mobilité	154.29
Xittel télécommunications	658.39
Desjardins frais de paie	378.91
Desjardins assurances collectives	16 296.98
RREMQ	28 326.29
Servitech	6 738.82
Enercycle	133 733.16
Fournitures de bureau Denis	321.82
Distribut'eau Plus	60.00
Boulangerie Germain	37.10
Fédération québécoise des municipalités	33 890.79
Brûlerie Mékinoise	190.00
Microgest Informatique	4 495.94
Hydro-Québec	2 952.25
Meubles Jacob	503.59
Catapulte communication	5 978.70
Régie des Incendies du Centre Mékinac	9 680.00
Terres publiques	1 436.99
ADGMRCQ	178.21
Service d'aide à l'habitation	3 289.67
Chez Jacob	259.10
Groupe Conseil Carbone Inc.	36 562.05
Restaurant Le Rouge Vin	201.21
Icimédias	377.12
Visa:	
Registre foncier	2.00
Informatique	884.78
Déplacement	1 605.27

Total fournisseurs : 289 634.75**Service développement économique**

Zélia Galerie	250.65
Rum & code	11 563.62

Total SDE : 11 814.27

FLI-FLS

ACCEO -Transphere FLI	104.42
ACCEO -Transphere FLS	90.07
Construction Richard Champagne - FLI	15 000.00
Rénovation et finition Trudel Inc. - FLI	6 500.00
Rénovation et finition Trudel Inc. - FLS	6 500.00
Total FLI-FLS :	<u>28 194.49</u>

Promotion touristique

Absolu	258.69
Total tourisme :	<u>258.69</u>

Espace Mékinac

Hydro-Québec	1 289.04
Total EM :	<u>1 289.04</u>

Accueil et nouveaux arrivants

Sarah Lemay	1 558.49
Total accueil :	<u>1 558.49</u>

Soutien aux entreprises AEQ

Espace Stratégies	32 537.92
Festival Western	287.44
Boulangerie Germain	362.05
Total soutien :	<u>33 187.41</u>

Communauté entrepreneuriale de Mékinac

Gestion Dominic Gagnon Inc.	860.88
Total CEM :	<u>860.88</u>

Fonds région ruralité volet 2

Rénovation et finition Trudel Inc.	6 140.00
------------------------------------	----------

Chantal Blanchard (Miam)	1 800.00
Total FRR2 :	<u>7 940.00</u>

Fonds région ruralité volet 3

Belitec	229.95
Total FRR3 :	<u>229.95</u>

Fonds région ruralité volet 4

Centre de loisirs de St-Adelphe	6 422.00
CDC de Mékinac	18 315.00
Gizèle Béland	6 595.00
Total FRR4 :	<u>31 332.00</u>

Cour municipale

Acceo Transphere	172.46
Purolator	38.99
Total Cour municipale :	<u>211.45</u>

Baux de villégiature

SAAQ	356.10
Harnois Énergies	142.79
Total Baux :	<u>498.89</u>

Grand total : 554 719.34

TNO Mékinac

Association des propriétaires de la Rive-Ouest du St-Maurice	60 000.00
Total TNO :	<u><u>60 000.00</u></u>

Parc Industriel Régional

Hydro-Québec	15.56
--------------	-------

Total PIR : 15.56

2^e liste

M.R.C. DE MÉKINAC

Déplacements des maires (inclus internet - 40 \$ / mois) 1 107.65

Rémunération des maires 10 752.10

Fournisseurs de biens et services

RREMQ	20 113.98
Servitech	62 433.89
Pluritec	37 936.58
Appartenance Mauricie	500.00
Chauffage M.C. 2007 Inc.	181.09
Claude Grenier ressources Humaines Inc.	229.95
Entreprises de distribution Denis Samson	40.00
Direction de la Gestion de l'information foncière	192.00
Les Entreprises André Baker	2 759.40
Les Sources Humaines	3 449.25
Petite caisse	608.70
RIVST-M	4 840.00
Thomson Reuters	239.40
AARQ	1 179.64
Gésarco Inc.	68 851.63
Carra	404.09
Distribut'eau Plus	95.00
Syndicat régional des employés municipaux du Québec	1 792.08
Quadient	3 449.25
ADGMRCQ	1 346.81

Total Fournisseurs de biens et services: 210 642.74

Programme de rénovation de l'habitat

Adaptation de domicile P-178995 22 445.13

Total Rénovation de l'habitat : 22 445.13

Service de développement économique

Stagière au développement économique déplacement	52.64
Carrefour Normandie (projet frigo)	9 136.91
Total SDE :	<u>9 189.55</u>

Espace Mékinac

9149-7818 Québec Inc.	3 909.15
Total EM :	<u>3 909.15</u>

Soutien aux entreprises AEQ

Association des communicateurs municipaux du Québec	97.73
Total soutien :	<u>97.73</u>

Fond Région Ruralité 2

UPA	402.41
Économie du Savoir Mauricie	5 000.00
CDC Mékinac	1 018.00
Chambre de commerce de Mékinac	20 695.00
Total FRR2 :	<u>27 115.41</u>

Fond Région Ruralité 4

CDC Mékinac	10 852.00
Total FRR4 :	<u>10 852.00</u>

Loisirs et culture

Maison des familles de Mékinac	11 057.64
Total Loisirs-culture :	<u>11 057.64</u>

Communauté entrepreneuriale de Mékinac

Chez Jacob	86.68
Total CEM :	<u>86.68</u>

Accueil et Nouveaux arrivants

Laetitia Pantano	1 400.00
------------------	----------

Total Accueil : 1 400.00

Cour Municipale

Lambert Therrien avocats	2 328.24
--------------------------	----------

Proulx & associés Inc.	327.67
------------------------	--------

Denis Carpentier	200.00
------------------	--------

SAAQ	258.12
------	--------

Carpentier huissiers	1 881.37
----------------------	----------

Total Cour : 4 995.40

Grand total : 313 651.18

TNO Mékinac

9413-1778 Québec Inc.	1 579.29
-----------------------	----------

Ville de La Tuque	3 173.08
-------------------	----------

Total TNO : 4 752.37

Nathalie Groleau
Greffière-trésorière

Re 25-03-50

Madame Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'autoriser le paiement des comptes figurant sur les listes du 19 mars 2025 totalisant la somme de 868 370.52 \$ pour la MRC, 15.56 \$ pour le parc industriel régional et de 64 752.37 \$ pour les TNO.

Correspondance

La greffière-trésorière fait la lecture de la correspondance suivante :

- Le ministère de l'Environnement nous informe de notre éligibilité à une subvention pour la mise en œuvre du plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) d'un montant de 289 550 \$;
- Résolution 2025-03-056 de la municipalité de Ste-Thècle en appui à celle de Ogden concernant la dénonciation au gouvernement du Québec en lien avec l'absence d'ajustement de certains programmes destinés aux municipalités en raison de la situation économique actuelle;

Appui à la municipalité de Ste-Thècle : dénonciation au gouvernement du Québec en lien avec l'absence d'ajustement de certains programmes destinés aux municipalités en raison de la situation économique actuelle

CONSIDÉRANT la résolution 2025-03-056 de la municipalité de Ste-Thècle en appui à celle de Ogden concernant la dénonciation au gouvernement du Québec en lien avec l'absence d'ajustement de certains programmes destinés aux municipalités en raison de la situation économique actuelle;

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac est en accord avec les revendications soulevées par la municipalité;

Re 25-03-51

Madame Lise Roy Guillemette, mairesse de Trois-Rives propose, et il est résolu à l'unanimité des maires de demander au Gouvernement du Québec de régulariser le financement des programmes destinés aux municipalités, dont les MRC, notamment en prévoyant un financement adéquat, tenant compte de l'inflation et des changements qu'elles subissent parfois.

- Résolution 2025-02-40 de la MRC des Maskoutains concernant les camps de jour et les enjeux liés à l'intégration des enfants à besoins particuliers;

Appui à la MRC des Maskoutains : Camps de jour et enjeux liés à l'intégration des enfants à besoins particuliers

CONSIDÉRANT la résolution 2025-02-40 de la MRC des Maskoutains concernant les camps de jour et les enjeux liés à l'intégration des enfants à besoins;

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac est en accord avec les revendications soulevées par la MRC des Maskoutains.

Re 25-03-52

Madame Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'appuyer la MRC des Maskoutains et de demander la bonification de l'enveloppe liée au Programme d'assistance financière au loisir des personnes différentes (handicapées) - Volet accompagnement et de prioriser la création d'une mesure financière spécifique aux camps de jour afin d'assurer le service et de maintenir un coût raisonnable pour les familles;

- Résolution 25-02-19-16 de la MRC Vaudreuil-Soulanges concernant une demande au ministère de la Sécurité publique du Québec de réviser et d'adapter les critères d'admissibilité à l'aide financière dans le cadre des pluies diluviennes du 9 août 2024;

Appui à la MRC Vaudreuil-Soulanges : demande au ministère de la Sécurité publique du Québec de réviser et d'adapter les critères d'admissibilité à l'aide financière dans le cadre des pluies diluviennes du 9 août 2024

CONSIDÉRANT la résolution 2025-02-40 de la MRC Vaudreuil-Soulanges concernant une demande au ministère de la Sécurité publique du Québec de réviser et d'adapter les critères d'admissibilité à l'aide financière dans le cadre des pluies diluviennes du 9 août 2024;

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac est en accord avec les revendications soulevées par la MRC Vaudreuil-Soulanges;

Re 25-03-53

Monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'appuyer la MRC Vaudreuil-Soulanges dans sa demande au ministre de la Sécurité publique du Québec de réviser et d'adapter les critères d'admissibilité à l'aide financière dans le cadre des pluies diluviennes du 9 août 2024 afin de tenir compte des dépenses engagées par la MRC de Vaudreuil-Soulanges dans l'application des mesures d'urgence, de récupération post-sinistre et en prévision d'éventuels sinistres.

- Résolution 2025-0226-202 de la Table des MRC de la Gaspésie concernant l'utilisation des frais administratifs du Fonds Régions Ruralité (FRR);

Appui Table des MRC de la Gaspésie : Utilisation des frais administratifs du Fonds Régions Ruralité (FRR)

CONSIDÉRANT la résolution 2025-0226-202 de la Table des MRC de la Gaspésie concernant l'utilisation des frais administratifs du Fonds Régions Ruralité (FRR);

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac est en accord avec les revendications soulevées par la Table des MRC de la Gaspésie;

CONSIDÉRANT que l'un des enjeux majeurs anticipés relativement au renouvellement du FRR concerne la possibilité pour les MRC d'utiliser une partie du fonds pour soutenir leurs ressources humaines;

CONSIDÉRANT qu'un recul à l'égard de l'utilisation des frais administratifs entraînerait des conséquences directes sur les capacités des MRC à assurer le soutien et l'accompagnement des projets locaux, ce qui irait à l'encontre même des objectifs du FRR;

CONSIDÉRANT que permettre l'utilisation jusqu'à 15 % des fonds sous la responsabilité des MRC en frais administratifs assurerait une stabilité et une continuité dans le suivi et la réalisation des projets, alors qu'une réduction de cette proportion compromettrait la capacité des MRC à maintenir des équipes qualifiées et à accompagner adéquatement des initiatives locales;

Re 25-03-54

Monsieur Gérard Vandal, maire de Saint-Séverin propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'appuyer la Table des MRC de la Gaspésie et de demander au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de permettre aux MRC du Québec d'utiliser jusqu'à 15 % du fonds régions et ruralité pour des frais administratifs afin qu'elles disposent des outils nécessaires pour soutenir le développement de leur territoire.

- Résolution 2025-02-042 de la MRC des Chenaux, résolution 056-02-2025 de la MRC de Lotbinière, résolution 2025-02-067 de la MRC La Haute-Côte-Nord, résolution 2025-02-835 de la MRC du Haut-St-François, en appui à notre résolution 24-11-240 concernant le FRR : volet commerces de proximité;
- Résolution CM-02-078-2025 de la MRC de Matawinie concernant un projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement afin d'ajuster la répartition spatiale des grandes affectations « villégiature développement » (vd), « villégiature consolidation » (vc) et « rurale » (rur) de la municipalité d'Entrelacs - document sur la nature de la modification;

- Résolution CM-12-548-2024 de la MRC de Matawinie ayant pour objet de modifier le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Matawinie afin de modifier certaines dispositions relatives à l'usage « Entreprise rurale »;

Dépôt de la correspondance

Re 25-03-55

Madame Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite, propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'autoriser le dépôt de la correspondance.

Confirmation d'embauche pour le poste de coordonnateur à l'aménagement du territoire;

CONSIDÉRANT la résolution 25-01-09 autorisant l'ouverture du poste de coordonnateur à l'aménagement du territoire;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection s'est réuni le 10 mars dernier afin de tenir les entrevues;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

Re 25-03-56

Monsieur Éric Blouin, maire de Sainte-Thècle propose, et il est résolu à l'unanimité des maires de confirmer l'embauche pour le poste de coordonnateur à l'aménagement du territoire de madame Christine Demers à titre de coordonnatrice à l'aménagement du territoire et ce, aux conditions déjà établies dans la lettre d'embauche et la convention collective.

Fonds Régions et Ruralité (FRR) : Volet 2 - Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC : Engagement des sommes pour les projets exceptionnels

CONSIDÉRANT le deuxième avenant à l'entente de vitalisation dans le cadre du volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale, axe Vitalisation signé avec la ministre des Affaires municipales le 26 février dernier;

CONSIDÉRANT que cet avenant prévoit quatre projets qui pourront être financés exceptionnellement au-delà du seuil de 100 000 \$ initialement prévu dans l'entente;

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac souhaite utiliser les sommes du FRR – Volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC afin de compléter le financement des quatre projets financés au-delà du 100 000 \$;

Re 25-03-57

Monsieur Marcel Picard, maire de Notre-Dame-de-Montauban propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'affecter les sommes suivantes au volet 4 et au volet 2 pour les projets ci-dessous :

Bénéficiaire	Titre du projet	Montant Volet 4	Montant Volet 2
Corporation développement communautaire de Mékinac	Embauche d'une coordination en sécurité alimentaire	100 000 \$	29 696 \$
Ville de Saint-Tite	Projet de skate parc	100 000 \$	60 000 \$

Corporation développement communautaire de Mékinac	Mobilisation des forces du milieu en développement social	100 000 \$	37 429 \$
Municipalité de Trois-Rives	Réaménagement du parc municipal	100 000 \$	80 667 \$

Fonds Régions et Ruralité (FRR) : Volet 2 - Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC : Engagement de fonds – montants salariaux des effectifs de la MRC de Mékinac pour la période du 1^{er} avril au 31 mars 2026 et transfert au Volet 4

CONSIDÉRANT qu'un montant 335 161 \$ affecté au FRR Volet 2 représente les salaires prévus d'effectifs du service de développement économique de la MRC pour la période du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026;

CONSIDÉRANT qu'un montant 24 000 \$ affecté au FRR Volet 2 représente les salaires prévus d'effectifs à l'aménagement du territoire de la MRC pour la période du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'engager ces sommes au FRR Volet 2 pour la période du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026 pour assurer le respect du budget 2025 et répondre aux exigences du ministère des Affaires municipales et de l'habitation (MAMH);

CONSIDÉRANT que dans le cadre de l'entente FRR Volet 4 - Vitalisation, à l'article 4.5 on mentionne qu'au terme de l'entente, la MRC doit avoir participer financièrement à la mise en œuvre par une contribution minimale de 479 570 \$, représentant 10 % de l'enveloppe totale;

CONSIDÉRANT qu'un solde de 199 256 \$ est disponible au FRR Volet 2 et qu'il est possible de transférer cette somme au FRR Volet 4 afin de remplir notre obligation de l'article 4.5;

Re 25-03-58

Monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe propose, et il est résolu à l'unanimité des maires :

- d'engager au FRR Volet 2 une somme de 335 161 \$ pour les salaires des effectifs du service de développement économique pour la période du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026;
- de transférer la somme de 199 256 \$ au FRR Volet 4 afin de respecter notre obligation de participer financièrement à la mise en œuvre de l'entente.

Fonds Régions et Ruralité (FRR) : Volet 4 – Vitalisation : Recommandations du comité de vitalisation

CONSIDÉRANT les recommandations du comité vitalisation du FRR – Volet 4, relatives aux investissements dans le cadre de l'entente concernant le Fonds Régions et Ruralité, volet 4 - soutien à la vitalisation (FRR - volet 4) et suivant les règles de fonctionnement du comité établies;

Re 25-03-59

Madame Lise Roy Guillemette, mairesse de Trois-Rives propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'entériner les décisions du comité de vitalisation pour les dossiers suivants :

FRRV4-25-03 – Démarrage de l’OBNL Les terres d’Eliagoth événementiel : Refus;
FRRV4-25-04 – Programme de revitalisation des installations – Club de ski de fond Le Sillon inc. : 72 803 \$ sous conditions;
FRRV4-25-05 – Monnaie numérique locale – Chambre de commerce de Mékinac : Refus;
FRRV4-25-06 – Terrain de Pickleball et de basketball – municipalité de Ste-Thècle : 80 000 \$ sous conditions;
FRRV4-25-07 – Maintien et Valorisation des installations d’Aire Nature Grandes-Piles – Corporation Halte Camping du Lac Clair et du Lac Roberge : 27 346 \$ sous conditions.

Comité d’investissement commun (CIC) : approbation des recommandations

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d’investissement commun, relativement aux investissements dans les entreprises de Mékinac dans le cadre de la politique d’investissement FLI/FLS et de la politique FRR – Volet 2 entreprises privées;

CONSIDÉRANT que les fonds d’investissement sont disponibles pour les affectations proposées;

Re 25-03-60

Monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables propose, et il est résolu à l’unanimité des maires d’entériner les décisions du CIC pour le dossier suivant :

Casse-croûte Tournesol

FLI : 4000 \$

FLS : 4000\$

FLI relève : 10 000 \$

FRR-volet 2 : 10 000\$

Participation financière au gala Ose Entreprendre

CONSIDÉRANT la demande de soutien financier de OSEntreprendre Mauricie;

CONSIDÉRANT que le comité du Défi OSEntreprendre est déjà à pied d’œuvre pour organiser, en Mauricie, le 27^e Défi OSEntreprendre;

CONSIDÉRANT que le Défi OSEntreprendre est un grand mouvement québécois qui fait rayonner les initiatives entrepreneuriales de Mékinac;

CONSIDÉRANT le plan de visibilité offert;

Re 25-03-61

Madame Rita Dufresne, mairesse de Saint-Roch-de-Mékinac propose, et il est résolu à l’unanimité des maires de participer pour une somme de 600 \$ à Défi OSEntreprendre Mauricie et devenir commanditaire Bronze pour cette occasion. La somme sera prélevée à même le budget commandite de la partie législation.

Adoption de la description du projet de révision du schéma d’aménagement et de développement (SADR)

CONSIDÉRANT que le 13 septembre dernier le ministère des Affaires municipales signait une convention d’aide financière dans le cadre de la mesure 1.4 du plan de mise en œuvre 2023-2027 de la Politique nationale de l’architecture et de l’aménagement du territoire;

CONSIDÉRANT que cette entente vise à soutenir la MRC de Mékinac dans la mise à jour de son schéma d'aménagement et de développement (SAD);

CONSIDÉRANT qu'à ladite entente, à l'article 8, mentionne que la MRC doit adopter et soumettre à la ministre au plus tard six mois après la signature de l'entente, une description du projet pour l'obtention de son approbation;

CONSIDÉRANT que la description doit également y inclure le montage financier du projet;

CONSIDÉRANT que la MRC doit réaliser le projet conformément à la description du projet;

Re 25-03-62

Madame Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'approuver la description du projet soumis par M. Louis Filteau, directeur à l'aménagement ainsi que le montage financier proposé.

Adoption du Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac a révisé son plan de développement de la zone agricole (PDZA);

CONSIDÉRANT les orientations du PDZA à savoir :

- Offrir un soutien aux producteurs ainsi qu'à la relève agricole;
- Encourager le développement, la pérennité et la prospérité des différentes filières agricoles;
- Soutenir l'adaptation aux changements climatiques et la protection de l'environnement
- Favoriser la protection et la mise en valeur du territoire et des activités agricoles et agroforestières;

Re 25-03-63

Monsieur Marcel Picard, maire de Notre-Dame-de-Montauban propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'adopter le PDZA tel que présenté et de le transmettre au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec pour approbation.

Autorisation de signer une convention d'aide financière avec le MELCCFP pour la mise en œuvre des plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMHH)

CONSIDÉRANT que le 28 février, monsieur Benoit Charrette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) annonçait notre éligibilité à une subvention d'un montant maximal de 289 550 \$ pour la mise en œuvre de notre plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH);

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de signer une convention d'aide financière au plus tard le 31 mars 2025 afin d'obtenir l'aide financière maximale;

Re 25-03-64

Monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'autoriser Nathalie Groleau, greffière-trésorière et directrice générale de la MRC à signer la convention d'aide financière pour le PRMHH avec le MELCCFP.

Entente intermunicipale relative à la gestion et à l'utilisation des appareils régionaux;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de signer une entente intermunicipale relative à la gestion et à l'utilisation d'appareils et de biens régionaux afin de définir les modalités de gestion, de maintenance, et d'utilisation des appareils et biens régionaux, en conformité avec le Code municipal du Québec;

CONSIDÉRANT le projet d'entente présenté au conseil de la MRC de Mékinac;

Re 25-03-65

Madame Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'autoriser Caroline Clément préfète et Nathalie Groleau, greffière-trésorière à signer l'entente intermunicipale relative à la gestion et à l'utilisation d'appareils et de biens régionaux.

Dépôt de la liste des immeubles en vente pour taxes pour les territoires non organisés (TNO)

Ce point est annulé, tous les dossiers ont été régularisés.

Autorisation de signer une entente d'aide financière dans le cadre du Fonds pour les solutions de transport en commun en milieu rural (FSTCR) du gouvernement du Canada

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac souhaite évaluer l'offre en transport en collaboration avec la Corporation de transport adapté de Mékinac ;

CONSIDÉRANT que le Fonds pour les solutions de transport en commun en milieu rural (FSTCR) vise à soutenir les initiatives et les études de mobilité en région;

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac souhaite bénéficier de cette aide financière pour améliorer les services ;

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac a reçu la lettre d'acceptation confirmant l'octroi de l'aide financière;

Re 25-03-66

Monsieur Éric Blouin, maire de Sainte-Thècle propose, et il est résolu à l'unanimité des maires du Conseil que la MRC de Mékinac autorise la signature de l'entente d'aide financière dans le cadre du FSTCR par madame Caroline Clément, préfète et madame Nathalie Groleau, directrice générale à signer pour et au nom de la MRC de Mékinac tous documents relatifs à cette demande d'aide financière.

Spectacle-bénéfice de la Fondation Maison Albatros

CONSIDÉRANT que la Maison-Fondation Albatros organise le 26 août prochain son 5^e Spectacle-bénéfice au profit de la Maison Albatros;

CONSIDÉRANT la demande de participation financière à l'évènement;

Re 25-03-67

Madame Rita Dufresne, mairesse de Saint-Roch-de-Mékinac propose, et il est résolu à l'unanimité des maires de faire l'achat de quatre (4) billets pour le spectacle-bénéfice 2025

pour un montant de 292 \$ excluant les taxes. Cette somme sera prise à même le budget de commandite.

Autorisation de signer une Entente régionale d'entraide mutuelle de protection contre les incendies

CONSIDÉRANT la résolution 20-02-45 autorisant la signature de l'entente régionale d'entraide mutuelle de protection contre les incendies avec les régies d'incendies du territoire de Mékinac et les municipalités de Notre-Dame-de-Montauban et de Lac-aux-Sables;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de la mettre à jour, notamment en lien avec l'indexation des tarifs des services d'entraide de l'annexe A;

CONSIDÉRANT que selon les paramètres de la loi sur l'organisation territoriale, la MRC de Mékinac agit comme une municipalité sur les territoires non organisés (TNO);

Re 25-03-68

Madame Lise Roy Guillemette, mairesse de Trois-Rives propose, et il est résolu à l'unanimité des maires :

- De prévoir à l'entente :
 - Que les tarifs de l'annexe A sera révisés tous les trois ans;
 - Que les montants seront ajustés annuellement en fonction de l'évolution du coût de la vie, calculée à partir de l'indice des prix à la consommation (IPC) mesuré chaque mois d'octobre, pour les années 2025, 2026 et 2027. En outre, les tarifs feront l'objet d'une négociation complète tous les ans, avec une première révision approfondie prévue en 2028;
 - Qu'en cas de besoins exceptionnels, notamment pour des acquisitions importantes ou des investissements majeurs, seule la tarification relative à cette acquisition sera renégociée afin de refléter les nouvelles réalités financières sans affecter les autres conditions tarifaires en vigueur.
 - Qu'à compter du 1^{er} janvier 2025, les tarifs seront basés sur les taux de la mise à jour 2020, selon le tableau officiel du ministère de la Sécurité publique. Le tableau ci-dessous présente ces taux :

Description	Taux de location			
	Coûts fixes (\$/heure)		Coûts variables (\$/heure)	
	Frais de possession	Frais généraux (15%)	Frais d'entretien et de réparation	Frais carburant, lubrifiant et filtres
Autopompe (avec ou sans citerne)	211.60 \$	53.90 \$	147.60 \$	50.50 \$
Échelle aérienne (avec ou sans pompe)	447.00 \$	95.70 \$	190.70 \$	65.40 \$
Citerne	215.30 \$	47.30 \$	100.10 \$	50.50 \$
Unité de secours (Camion de type pompier avec boîte fermée de 6.4 mètres,	110.70 \$	24.30 \$	51.50 \$	37.50 \$

servant au transport des équipements)				
Unité de secours (Camion de pompier de type camionnette, servant au transport des équipements)	36.90 \$	8.10 \$	17.20 \$	30.30 \$
Outils Pinces de désincarcération	32.00 \$	7.00 \$	14.90 \$	0.95 \$
Note : Les tarifs pour les camions d'incendie incluent les équipements minimaux requis par la norme ULC, mis à part les pinces de désincarcération, dont le tarif doit être ajouté lorsqu'elles font partie des outils disponibles sur le camion.				

- d'autoriser madame Caroline Clément, préfète et madame Nathalie Groleau, directrice générale à signer la nouvelle entente régionale d'entraide mutuelle de protection contre les incendies et ce, au nom des Territoires non organisés de la MRC de Mékinac.

Souper de crabes de la Chambre de commerce de Mékinac

CONSIDÉRANT la demande de partenariat financier de la chambre de commerce de Mékinac prévoit quatre billets pour le souper de crabes;

CONSIDÉRANT l'importance du réseautage dans ce genre d'évènement;

Re 25-03-69

Monsieur Gérard Vandal, maire de Saint-Séverin propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'acheter quatre billets supplémentaires pour le souper de crabe de la chambre de commerce qui aura lieu le vendredi 11 avril.

Soutien financier au Gala Reconnaissance des bénévoles du Centre d'Action Bénévole de Mékinac

CONSIDÉRANT que le Centre d'action bénévole de Mékinac (CAB) organise, le 1^{er} mai prochain, son gala annuel de reconnaissance pour le dévouement des bénévoles dans l'ensemble de la MRC de Mékinac;

CONSIDÉRANT la demande de partenariat financier adressée par le CAB à la MRC de Mékinac

Re 25-03-70

Monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'octroyer la somme de 500 \$ pour la Gala Reconnaissance des bénévoles 2025 du CAB.

Questions de l'assemblée

Environ une trentaine de personnes sont présentes et questionnent le conseil.

Levée de l'assemblée

Re 25-03-71

Madame Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite propose, et il est résolu à l'unanimité des maires de lever la séance.

Préfète

Greffière-trésorière